



Municipalité de St-Cuthbert

AVIS IMPORTANT

Arrosage

Nous vous rappelons que les restrictions d'arrosage sont maintenant **permanentes et vous devez les respecter en tout temps**. Voici un bref rappel de ses mesures de restrictions.

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est **interdite complètement les lundis de chaque semaine et est permise les samedis et les dimanches de chaque semaine entre 20 h et 23 h**.

Pour les autres jours de la semaine, du mardi au vendredi, l'arrosage est permis entre 20 h et 23h selon les indications suivantes :

- a) un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair.
- b) un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de 0 :00 h à 2 h le samedi, le dimanche, le mardi et le jeudi.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.



Municipalité de St-Cuthbert

AVIS IMPORTANT

Rinçage réseau aqueduc

AVIS

Aux usagers du réseau d'aqueduc de Saint-Cuthbert

Nous effectuerons le rinçage du réseau d'aqueduc dans la nuit du vendredi 15 juin entre 23 h et 1 h.

Il y aura interruption du service de l'eau pendant environ 1 heure et demie. Veuillez noter que l'eau deviendra très colorée. Par mesure de précaution, il serait donc préférable de faire bouillir l'eau jusqu'au moment où elle ne sera plus brouillée.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.